054-215403395-20181115-2018 081-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 23/11/2018

COMMUNE DE MALZÉVILLE CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE DU 15 NOVEMBRE 2018

Salle polyvalente Michel Dinet - Place François Mitterrand

Conseillers municipaux en exercice: 29

Membres présents à la séance : 26

Bertrand KLING, Jean-Pierre ROUILLON, Pascal PELINSKI, Malika TRANCHINA, Jean-Marie HIRTZ, Philippe BERTRAND-DRIRA, Daniel THOMASSIN, Stéphanie GRUET, Baptiste PAVOT, Irène GIRARD, Jean-François HUGUENIN-VIRCHAUX, Béatrice BAURAIN De BERNARDO - Claire FLORENTIN-POIZOT, Philippe ROLIN, Marie-Claire D'AGOSTINO, Jessica NATALINO, Adrien BONNET, Elisabeth LETONDOR, Pierre BIYELA, Jean-Marc RENARD, Corinne MARCHAL-TARNUS, Salvatore LIVOLSI, Catherine CHOTEAU-LESNES, Jean-Yves SAUSEY, Marc BARRON, Sylvaine SCAGLIA

Conseillers absents - excusés :

Procurations: Marie-José AMAH à Irène GIRARD

Francine VERBRUGGHE à Malika TRANCHINA Jean-Claude BOULY à Corinne MARCHAL-TARNUS

Votants: 29

Secrétaire de séance : Salvatore LIVOLSI

Date convocation: 9 novembre 2018

N°2018-081

Objet : Désignation d'un nouveau membre du conseil des sages

Rubrique: 5.2

Rapporteur: Jean-François HUGUENIN-VIRCHAUX

Par délibération en date du 27 avril 2015, le conseil municipal a décidé, à l'unanimité, de créer un conseil des Sages à Malzéville et en a désigné les membres par délibération en date du 17 mars 2016.

Le conseil des sages est composé de 15 membres maximum, représentant les quartiers et respectant au mieux la parité. De plus, une répartition des classes d'âge doit être essayée ainsi qu'une distribution des différentes appartenances socio professionnelles.

Suite à la démission de Madame Marylou HAYOTTE, Monsieur le Maire propose au conseil municipal de désigner un nouveau membre du Conseil des Sages, sur proposition de la commission Vie locale, Culture, Sports, Associations et Démocratie participative réunie le 08 novembre 2018 : Madame Catherine PERIGNON, domiciliée chemin de la Mine à Malzéville.

Le conseil municipal, Après en avoir délibéré à l'unanimité

5 abstentions : Corinne MARCHAL-TARNUS, Salvatore LIVOLSI, Jean-Yves SAUSEY, Sylvaine SCAGLIA

Marc BARRON ne prend pas part au vote

Approuve la modification de la composition du conseil des sages proposée ci-dessus.

Le Maire,

Bertrand KLING